

édition 2010



FICHE PÉDAGOGIQUE

ALIMENT **TERRE**  
**FESTIVAL**  
**DE FILMS**  
DOCUMENTAIRES



[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

# La légende de la terre dorée

de Stéphane Brasey | 55' | 2007 | Artémis films



## Synopsis

---

Etat du Para, Sud de l'Amazonie brésilienne. Des centaines de colons affluent dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Mais le plus souvent, ils se retrouvent piégés dans les grandes fermes d'élevage de bétail, réduits à la condition d'esclaves.

Dans cette région connue pour être la plus violente du Brésil en matière de conflits agraires, Henri Burin des Roziers, prêtre et avocat français, se bat au péril de sa vie en faveur des paysans sans terre.

Le gouvernement brésilien reconnaît à présent la pratique de l'esclavage sur son territoire et intensifie la lutte pour l'éradiquer. Les descentes des inspecteurs du travail ont permis la libération d'environ 20 000 travailleurs depuis 1995.

A travers l'action du prêtre et les témoignages de grands propriétaires et de travailleurs exploités, le cinéaste genevois brosse le portrait d'une terre habitée par le mythe de la richesse, de la violence et des illusions.

## Biographie et intention du réalisateur

---

Réalisateur de formation, Stéphane Brasey travaille pour la Télévision Suisse Romande depuis 1989 et conduit parallèlement ses propres projets documentaires.

A l'occasion de différents voyages entre 1992 et 1995, il découvre le Brésil et le rapport naturel de ses habitants à la dramaturgie. Il est fasciné par ce peuple, par ses histoires de vie et au-delà par la force de ses mouvements sociaux, syndicaux et populaires. Stéphane Brasey va orienter sa caméra sur le Brésil et y dédier une partie de son œuvre de documentariste.

En 1997, il réalise *Les Fous de la Saint Jean* en partenariat avec la chaîne brésilienne Cultura, présentant une fête populaire d'une communauté du Nordeste. A l'occasion des 500 ans de la découverte du Brésil en 2000, il tourne un reportage puis le documentaire *Terre promise*, sur la réforme agraire.

En 2005, Stéphane Brasey fait la connaissance de Henri Burin des Roziers, prêtre et avocat français, engagé dans la lutte contre le travail forcé et la défense des paysans sans terre. Découvrant l'horreur du travail esclave, il y consacre son dernier film, *La légende de la terre dorée*.

Montrer les réalités du travail esclave au Brésil, tout en donnant la parole à l'ensemble des acteurs concernés par cette réalité, paysans, militants associatifs et propriétaires terriens était l'objectif de Stéphane Brasey. Cependant, plus qu'une dénonciation sur le phénomène du travail forcé, c'est le portrait d'une terre étrange, belle, mais inquiétante, qu'il propose. Le Para est considéré comme un Eldorado par les Brésiliens. Porteuse d'une réputation de richesse, le Para est une région qui attire, où l'on espère « s'en sortir mieux ». En réalité, y perdure une organisation quasi féodale, où un propriétaire terrien vit en prince, en toute impunité, sur sa terre et ses ouvriers. Terre d'aventuriers, le Para est l'édification d'un monde falsifié, d'une illusion entretenue, parfois jusqu'à l'absurde.

## Contexte

---

### Agriculture brésilienne

Au 15<sup>ème</sup> siècle, l'administration portugaise coloniale met en place au Brésil un système de production agricole à grande échelle destinée à l'exportation, basé sur un système de travail esclavagiste. Des monocultures sont développées sur de vastes étendues de terres octroyées à une minorité de nobles portugais. Privant une grande partie de la population d'un accès à la terre, ce modèle de plantations, puis de latifundia<sup>1</sup> après l'abolition de l'esclavage, pose les bases des problématiques foncières et agricoles actuelles du Brésil.

L'indépendance du pays en 1822 ne va pas changer sa répartition foncière ni son modèle de production. Le droit d'usucapion<sup>2</sup> est alors en vigueur, toute personne qui s'installe et travaille durablement sur des terres en devient le propriétaire. Les riches descendants des Portugais délimitent arbitrairement les frontières de leurs propriétés. Ce partage des terres inexploitées se fait sous la violence, de nombreux conflits liés à ces auto-appropriations de la terre se règlent à

<sup>1</sup> *Fatifundia* : Dans l'Antiquité, immense domaine que possédaient les riches Romains. Aujourd'hui, domaine agricole très étendu.

<sup>2</sup> *L'usucapion* est une manière dont la propriété immobilière peut s'acquérir par l'effet de la prescription en vertu d'une possession paisible et publique prolongée.

coups de fusils. L'accès à la terre reste donc difficile pour les pauvres, formant une réserve de main d'œuvre importante et bon marché. L'élevage est extensif, et les productions agricoles sont des monocultures demandant peu d'investissements. Les terres restent aux mains d'un nombre restreint de grands propriétaires terriens, non plus portugais mais brésiliens.

En 1970, constatant le retard de développement du Brésil, une modernisation de l'agriculture est décidée et l'Etat met en place des programmes d'appui à l'agriculture. Si en théorie, minifundia et latifundia devaient profiter de cette modernisation, l'agriculture familiale n'a pas pleinement bénéficié des subventions allouées. Intrants et mécanisation sont introduits dans les immenses exploitations, pour développer une agriculture intensive et augmenter les rendements.

Le Brésil a donc développé des cultures d'exportation au détriment de la production destinée au marché interne. Aujourd'hui, le Brésil est le deuxième pays exportateur de produits alimentaires du monde mais 11,7 millions<sup>3</sup> de Brésiliens souffrent de la faim.

Le Brésil se caractérise par la cohabitation d'une puissante agro-industrie, d'une agriculture familiale traditionnelle et de millions de familles paysannes sans terre : 1 % des fazendeiros<sup>4</sup> possèdent plus de 43 % des terres alors que 53 % des paysans possèdent moins de 3 % des surfaces cultivables. Par ailleurs, 5 millions de familles soit 25 millions de personnes sont des paysans sans terre<sup>5</sup>.

Refusant cette situation, les paysans sans terre se sont regroupés pour obtenir la reconnaissance de leurs droits. Le Mouvement des Sans Terre (MST), né en 1984, est un large mouvement à caractère syndical, populaire et politique. Il lutte pour la réforme agraire et le changement social au Brésil. Le MST fonde son action sur la négociation et la pression sociale organisée : il appuie l'installation de paysans sans terre en campements provisoires (acampamentos) sur des terres non exploitées et obtient des parcelles incultes sur lesquelles s'établissent les paysans sans terre bénéficiaires de la réforme agraire (assentamentos). Aujourd'hui, il a permis l'installation de près de 350 000 familles dans plus de 1 600 assentamentos mettant en valeur environ 7 millions d'hectares et de plus de 75 000 familles dans 600 acampamentos<sup>6</sup>.

Les tensions foncières et agricoles que connaît le Brésil tendent cependant à s'accroître. Mettant en avant le risque d'une nouvelle crise alimentaire, de nouveaux accapareurs de terres, entreprises multinationales, banques, fonds d'investissements, investissent en masse sur les terres brésiliennes. Par exemple, en 2008, le groupe européen COSAN contrôlait une surface de plus de 550 000 hectares de terres brésiliennes<sup>7</sup>. Ces investisseurs étrangers s'emparent de millions d'hectares cultivables pour y produire des agro-carburants et des cultures alimentaires principalement destinées à l'exportation dans leurs pays respectifs. Depuis 2006, selon l'Institute for Food Policy Research, basé à Washington, entre 15 et 20 millions d'hectares ont été achetés ou sont en passe de l'être dans les pays pauvres<sup>8</sup>.

### **Droits de l'Homme au travail et travail esclave**

En adoptant en 1998 la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) reconnaît l'existence de droits fondamentaux de l'Homme au travail. Ces droits sont décrits dans un ensemble juridique de huit conventions<sup>9</sup> que le conseil

<sup>3</sup> Source : FAO, 2005

<sup>4</sup> Fazendeiros : Grands propriétaires terriens

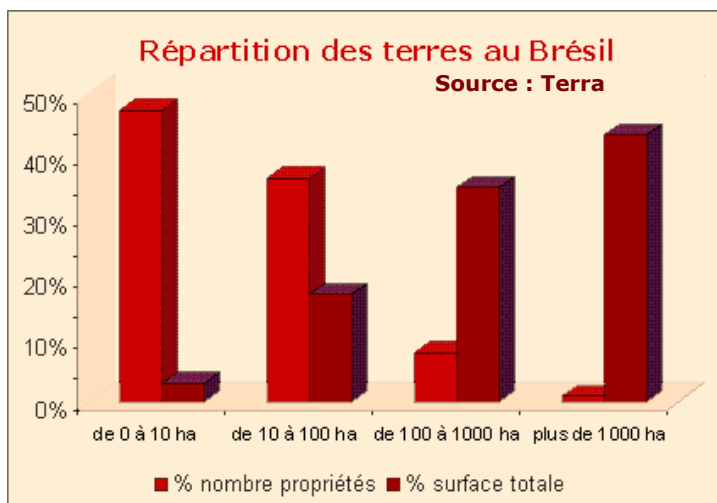
<sup>5</sup> Source : Terra <http://www.france-fdh.org/terra/reforme/contexteterre.htm>

<sup>6</sup> Source : Terra <http://www.france-fdh.org/terra/mst/mstrealisations.htm>

<sup>7</sup> Douglas Estevam, « Mouvement des sans terre du Brésil : une histoire séculaire de la lutte pour la terre »

<sup>8</sup> Dominique Audibert, « La grande braderie des terres », Le Point, 10/09/2009

<sup>9</sup> [Conventions fondamentales de l'OIT](#) : Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 (n° 87) ; Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949 (n° 98) ; Convention sur le travail forcé, 1930 (n° 29) ; Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957 (n° 105) ; Convention sur



d'administration de l'OIT a qualifiées de « fondamentales ». La reconnaissance effective de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective ; l'abolition effective du travail des enfants ; l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession mais également l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire (conventions 29 et 105) sont les quatre grandes catégories de Droits et de principes qui y sont énoncés. La Déclaration stipule clairement que ces droits sont universels et qu'ils s'appliquent à tous les peuples et tous les Etats, quel que soit leur niveau de développement économique. Cependant, ils restent difficilement respectés. Plus d'un siècle après l'abolition de l'esclavage<sup>10</sup>, des millions d'hommes et de femmes à travers le monde sont encore victimes du travail forcé. Dans un rapport daté de 2005, l'OIT évalue leur nombre à 12,3 millions.

Selon la définition de l'OIT, le travail forcé correspond à tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de son plein gré. Le travail forcé peut prendre différentes formes, identifiées par l'OIT. La notion de *travail esclave*, communément employé dans le contexte brésilien, correspond à une forme du travail forcé. Il s'agit de la *servitude pour dette dans le contexte agricole, pastoral et rural*. Les travailleurs voient leur salaire investi dans le paiement d'un équipement obligatoire de base (transport, nourriture et hébergement) suite à un endettement définitif opéré par des recruteurs ou des propriétaires peu scrupuleux. Ils ne peuvent pas quitter cette situation du fait de l'usage de la force, de menaces ou de l'éloignement des sites de travail.

### Etat du Para

La région sud de l'Amazonie, et en particulier l'Etat du Para, déboisée depuis le début des années 70, représente aujourd'hui la nouvelle frontière agricole du Brésil. Il sert les intérêts du gouvernement central dans sa politique d'expansion des exportations, notamment dans les secteurs de la viande et la production d'agro-carburants.

Economiquement très dynamique, l'Etat du Para attire de nombreux paysans sans terre, devenus ouvriers agricoles, à la recherche d'un travail. La plupart de ces travailleurs, généralement des hommes, se font piéger par des intermédiaires appelés "gatos"<sup>11</sup>, qui recrutent de la main-d'œuvre dans les centres urbains du nord-est brésilien, où sévissent la misère et le chômage.

Les *gatos* attirent ces hommes en leur promettant des salaires mirobolants s'ils travaillent dur, puis les conduisent dans des régions reculées, à des centaines de kilomètres de chez eux, pour travailler dans des fermes d'élevage ou réaliser des coupes de bois. Une fois arrivés sur leur lieu de travail, ces hommes se retrouvent pris au piège de la servitude pour dettes. En effet, leur employeur déduit de leur salaire le coût du transport jusqu'à destination, mais également toutes les dépenses (logement, nourriture, boissons facturés à prix fort) qu'il dit avoir dû prendre en charge pour les futurs ouvriers, pendant les jours voir les semaines que ces derniers ont passés dans des centres de rassemblement avant d'être transférés vers leur lieu de travail.

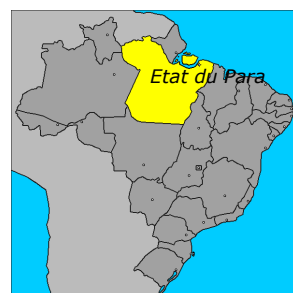
Les populations indigènes qui vivent dans les régions reculées d'Amérique latine sont particulièrement exposées aux pratiques de recrutement coercitives et à la servitude pour dettes. Le manque de présence des pouvoirs publics, la faiblesse des investissements dans les services publics, notamment éducatifs, la discrimination et la pauvreté sont autant de facteurs qui rendent ces populations démunies face à des agents recruteurs peu scrupuleux.

Le Bureau international du travail estime à 40 000 le nombre de travailleurs agricoles réduits à l'esclavage au Brésil. Devenue priorité du gouvernement, la lutte contre l'esclavage moderne a été durcie par l'adoption par le gouvernement d'un Plan national d'éradication du travail esclave. Des campagnes de sensibilisation sont mises en place, les poursuites judiciaires se multiplient et une nouvelle loi visant à renforcer les sanctions contre les contrevenants a été proposée. Par ailleurs, des unités policières mobiles spéciales ont été créées. Sept cellules d'inspection, composées de policiers fédéraux, de spécialistes du droit du travail et d'un procureur enquêtent à travers tout le pays pour dénicher des situations de travail esclave.

*l'âge minimum*, 1973 (n° 138) ; *Convention sur les pires formes de travail des enfants*, 1999 (n° 182) ; *Convention sur l'égalité de rémunération*, 1951 (n° 100) ; *Convention concernant la discrimination (emploi et profession)* 1958 (n° 111).

<sup>10</sup> Le *Convention relative à l'esclavage (article 1.1) de 1926 définit l'esclavage comme « L'état ou la condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux. ». Elle a été élargie en 1930 pour inclure le travail forcé ou obligatoire.*

<sup>11</sup> Source : OIT, « *La lutte contre le travail forcé en Amérique latine* », 18 mai 2005



Brésil – Etat du Para



## Pour aller plus loin...

### **GRAIN, « L'accapement des terres en Amérique Latine », mars 2010**

Explique les particularités des nouveaux accapareurs des terres et présente les multiples conséquences sociales, économiques, environnementales et démocratiques découlant de ce phénomène.

<http://www.grain.org/articles/?id=63#>

### **RFI « Dossier sur le travail esclave au Brésil », mai 2009**

Regroupe de petits articles ainsi que de courtes interviews sur le travail esclave (présentation du phénomène, témoignage d'un ancien esclave, positionnement d'un membre de la Commission pastorale de la terre sur les conditions d'éradication du travail esclave...).

[http://www.rfi.fr/actufr/articles/112/article\\_80629.Asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/112/article_80629.Asp)

### **Clemens Höges, « Derrière le miracle des agrocaburants. Les esclaves brésiliens de l'éthanol », *Courrier International*, avril 2009**

Présente les conditions de vie et de travail des coupeurs de canne à sucre et montre quel est le coût social et humain de la production du bio éthanol.

<http://www.courrierinternational.com/article/2009/04/30/les-esclaves-bresiliens-de-l-ethanol>

### **Douglas Estevam, « Mouvement des sans terre du Brésil : une histoire séculaire de la lutte pour la terre »**

Présente l'histoire, les objectifs et les défis futurs du MST.

[http://www.autresbresils.net/IMG/rtf/Artigo\\_sobre\\_MST.rtf](http://www.autresbresils.net/IMG/rtf/Artigo_sobre_MST.rtf)

### **Dominique Audibert, « La grande braderie des terres », *Le Point*, 10/09/2009**

Investissements publics ou privés, ce texte dresse un panorama du phénomène mondial d'accapement des terres.

<http://www.lepoint.fr/actualites-monde/2009-09-10/la-grande-braderie-des-terres-agricoles/924/0/375890>

## Questions de débat

### ***Problématiques foncières et agricoles***

Comment peut-on souffrir de la faim au Brésil, pays de la monoculture intensive ? Accapement des terres, développement des agrocaburants, quels impacts de ces nouveaux phénomènes sur l'environnement, l'agriculture et l'accès à la terre ?

Comment la réforme agraire a été mise en place ? Quelles en sont les effets ?

Quelle est la marge de manœuvre d'un Etat face aux grands propriétaires terriens ?

### ***Paysans sans terre***

Qu'est ce qu'un paysan sans terre ? Si les paysans n'ont pas accès à la terre, à qui appartient-elle et qui produit au Brésil ? Quels sont les moyens de lutte des paysans ? Quels sont les modes d'action de l'Eglise, et du MST et comment expliquer leur importance ?

### ***Travail esclave***

Quels sont les droits des travailleurs agricoles et que faire contre le travail esclave ? Quelles implications de l'Eglise et du MST sur ces questions ? Quelle est la position du gouvernement et quels moyens met-il en place pour lutter contre ce phénomène ?

### ***Sud/Nord***

Comment le consommateur/citoyen du Nord peut-il agir pour lutter contre ces phénomènes ?

Existe-t-il des cas de travail esclave en Europe ?

## Intervenants

Cette séance peut être orientée sur différents axes. Evidemment, on peut la diriger sur des questionnements liés à la situation agricole particulière du Brésil. On pourra alors proposer à des **salariés d'ONG de solidarité internationale actives au Brésil** d'intervenir (GRET, IRAM...). Sur la question de la réforme agraire, consulter l'association **AGTER**. Elle pourra être source de contacts intéressants. GRAIN sera l'association de référence sur les questions d'accapement des terres. OXFAM ou Peuples solidaires peuvent également être des sources d'intervenants de qualité sur ces questions d'accès à la terre.

On peut également donner à la séance une tonalité « Droits de l'Homme », en lien avec la problématique du travail esclave. Dans ce cas, on peut faire intervenir **des salariés d'Amnesty international ou encore de la Fédération internationale des droits de l'Homme.**

Bien évidemment, le **Mouvement des sans terre** peut apporter un témoignage éclairant sur les différents axes d'orientation de la séance.

### Boite à idées

---

- Présenter le contexte du film (histoire du Brésil, place de l'Eglise, théologie de la libération, contexte politique, réforme agraire, Politique de Lula envers le MST) avant la projection : distribution d'une fiche d'informations, introduction de l'animateur...

